

Cris : A l'ordre !
M. Perrault se hâte complaisamment de rappeler M. Le Provost de Launay à l'ordre et déclare l'incident clos.
La séance est levée à 5 heures 55 et renvoyée à demain matin.

NOUVELLES DU JOUR

Fin de la grève des boulangers de Paris

Paris, 1er juillet. — La grève des boulangers, qui n'a, pour ainsi dire, jamais existé de fait, est aujourd'hui officiellement terminée.
Le Comité de la grève vient, en effet, d'adresser à M. le préfet de police un appel les engageant à reprendre le travail.

Il annonce, en même temps, la formation d'un comité pour la suppression des bureaux de placement.

M. de Bismarck et M. de Munster

Paris, 1er juillet. — Un journal ayant demandé à l'ambassade d'Allemagne des renseignements au sujet de la conversation entre M. de Munster et le prince de Bismarck, publiée hier par le Times, le comte Aréot, secrétaire de l'ambassade, a déclaré que M. de Munster considère ce récit comme un simple fantaisie de la part de l'Éclair.

Le général Ladococ

Toulouse, 1er juillet. — Le général Ladococ a passé ce matin, au Polygone, la revue des 18e et 23e régiments d'artillerie.

Pendant la revue, un soldat du 18e a été frappé d'insolence, son état est grave.
Le général Ladococ est monté satisfait des troupes. Il offre, ce soir, à dîner aux officiers supérieurs d'artillerie.

Une rixe sanglante à Toulouse

Toulouse, 1er juillet. — Une rixe sanglante a eu lieu dans l'auberge Gastie, entre les frères Mayenné et un sieur Mathieu, accompagné de cinq camarades.

L'un des frères Mayenné a été gravement frappé d'un coup de sabre-baïonnette au ventre; l'autre a été atteint sous l'aisselle. Le premier, Jean, a dû être transporté à l'hôpital. Les agresseurs ont été arrêtés.

Fin de la grève de Marseille

Marseille, 1er juillet. — La compagnie nouvelle des omnibus ayant fait, par ministère d'avoué, sommation au maire d'arrêter la police et au besoin par la force armée, la liberté de circulation de ses voitures, le maire a interprété cette sommation comme une provocation, et a pris un arrêté par lequel il retire l'autorisation de circuler aux voitures de cette Compagnie. La grève s'est terminée.

Entre étudiants bernois

Berne, 1er juillet. — Un grand nombre d'étudiants bernois sont venus ici pour continuer le règlement de leur vieille querelle avec les étudiants bernois.

Ceux-ci, ayant accepté leur défi, se sont les uns et les autres rendus en nombre égal à un endroit convenu, et on s'est réciproquement coupé le nez au commandement et dans toutes les règles de l'art.

Chaque fois qu'une estafilade était constatée, des chirurgiens la recousaient, et quand on a jugé qu'il y avait eu assez de sang répandu, on s'est séparé.

Guilleaume II en Hollande

Amsterdam, 1er juillet. — L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont arrivés au débarcadere, ils ont été reçus par le roi et la reine, et par le prince et la princesse de Prusse. Ils se sont ensuite rendus au Palais-Royal où tous se sont montrés au balcon et ont été acclamés, le tout suivant le programme arrêté à l'avance.

Amsterdam, 1er juillet.

— A l'arrivée, l'empereur et l'impératrice ont été reçus par la reine régente et la jeune reine.

L'empereur était en grand uniforme d'amiral. Il a serré cordialement la main de la régente et baisé celle de la jeune reine. L'impératrice s'est embrassée avec toutes les dames.

Tous les ministres, le corps diplomatique, les autorités civiles et militaires étaient présents.

Une foule de 50,000 personnes environ a acclamé les souverains allemands.

L'empereur a passé en revue la garde d'honneur. Du débarcadere au palais, il se pressait une foule compacte.

Les fenêtres et les toits regorgeaient de spectateurs.

La bagarre de Folkestone

Folkestone, 1er juillet. — Un incident qui a défilé ici n'a pas eu l'importance qu'on lui avait donnée : des agents de police avaient arrêté une femme ivre que les soldats ont cherché à délivrer.

L'ordre a été promptement rétabli par les troupes mandées de Shoresholt. Il n'y a pas la moindre émeute militaire.

Les grèves en Angleterre

Londres, 1er juillet. — Plusieurs milliers d'ouvriers en fer de la Clyde se sont mis en grève au jour d'hui, quoique les patrons aient accepté les conditions imposées par les délégués ouvriers.

L'escadre française à Copenhague

Copenhague, 1er juillet. — L'escadre française reçoit un grand nombre de visiteurs.

La population fait un accueil enthousiaste à ses hôtes français. Le drapeau tricolore flotte en plusieurs endroits de la ville.

Le temps est magnifique.

Le prince royal a reçu, à midi, en audience, l'amiral Gervais.

La Commission sénatoriale des douanes

Paris, 1er juillet. — La commission sénatoriale des douanes a terminé aujourd'hui l'examen du rapport de M. Sébaste sur le bétail.

Contrairement aux propositions du rapporteur, MM. Edouard Millard et Traisac ont demandé le maintien des viandes salées au tarif minimum.

Cette inscription n'a pas encore été admise.

Poursuites contre un sénateur

Paris, 1er juillet. — Il est question d'une demande en autorisation de poursuites contre M. Decauville, sénateur de Seine-et-Oise.

Ces poursuites seraient basées sur ce que M. Decauville fait travailler dans ses ateliers ses ouvriers pendant quinze heures, au lieu de douze.

Il est vrai que le sénateur de Seine-et-Oise a été entendu à ce sujet par le procureur de la République et Corbelli, mais cette dernière, aucune demande en autorisation de poursuites n'est encore parvenue à la présidence du Sénat.

L'électorat en Algérie

Paris, 1er juillet. — M. Tirman a été entendu aujourd'hui par la commission sénatoriale de l'Algérie.

L'ancien gouverneur général a exprimé l'avis qu'on

pourrait accorder l'électorat aux indigènes, en ce qui concerne toutefois les conseils locaux, conseils municipaux, conseils d'arrondissements et conseils généraux.

Il ne serait pas d'inconvénients non plus à leur accorder, dans un avenir prochain, le droit de participer aux élections sénatoriales.

L'Académie française

Paris, 1er juillet. — Les cinq académies, réunies cette après-midi à deux heures, en séance trimestrielle, ont décerné le prix biennal de 20,000 francs à Mme Fustel de Coulanges, en mémoire des travaux historiques de M. Fustel de Coulanges, décédé.

Les frais de justice

Paris, 1er juillet. — M. Brisson a lu aujourd'hui, à la commission du budget, son rapport sur la réduction des frais de justice. Ce dernier analyse le projet de loi modifié, peut se résumer ainsi. Les droits actuels d'enregistrement, de timbre et de greffe sont remplacés par un droit proportionnel à la valeur du litige. Le droit proposé est de 3/100 en matière civile, 3/100 en matière commerciale, 2/100 pour les ordres judiciaires et contributions et 1/100 pour les ordres amiables.

M. Brisson estime que le système nouveau laissera encore au Trésor un bénéfice d'un demi-million sur l'ancien système.

Le mariage des indigents

Paris, 1er juillet. — L'amendement suivant vient d'être déposé par M. Royer (Aube), sur la proposition de loi de M. Thellier de Poncheville tendant à modifier plusieurs dispositions légales relatives au mariage dans le but de faciliter le mariage des indigents.

Il tend à remplacer la dernière partie de l'article 151, par la disposition ci-après : « Il pourra être fait défaut du consentement sur l'acte respectueux, passé ouvert, trois mois après la célébration du mariage.

Une fausse nouvelle

Paris, 1er juillet. — Le Standard publie une dépêche de Bangkok annonçant que des troupes françaises ont occupé la province de Luang-Prabang dans le Siam.

Cette nouvelle est absolument inexacte; c'est sans doute le voyage que vient de faire dans cette province notre consul, M. Pavie qui y a donné naissance, mais il n'est nullement question de l'occupation militaire d'un point quelconque du lac.

Les informations de Bangkok confondent les comités commerciaux créés par M. Maey, qui accompagnent la mission, avec des avant-postes militaires.

Ajoutons que M. Pavie est actuellement à Hanoi; il s'embarquera le 4 juillet à Saigon pour rentrer en France.

L'insurrection au Chili

New-York, 1er juillet. — Suivant une dépêche d'Iquique, le bruit court dans cette ville que des combats très importants se livreraient sur terre et sur mer entre Huasco et Coquimbo. Les détails manquent.

La santé du cardinal Lavergne

Il circule en ce moment des bruits inquiétants sur la santé du cardinal Lavergne. Le travail excessif auquel s'est livré le prélat aurait eu pour effet d'altérer sa santé à tel point qu'un repos absolu, physique et intellectuel, lui serait, au moins momentanément, ordonné.

Toujours Lemie-Terrioux

Lemie-Terrioux vient de jouer un bien vilain tour à l'un des plus austères professeurs de l'Université à Paris.

Il a envoyé près de deux cents invitations à une soirée que l'autre ne donnait pas.

Vous voyez la tête du professeur en voyant arriver, dans son petit appartement, cette avalanche d'habits et de robes décolletées; mais là n'est point le plus drôle de l'histoire. Notre mystificateur s'en était allé chez un quinze de patusiers et leur avait commandé, toujours au nom de sa victime, des corbeilles de gâteaux qui arrivèrent au moment où l'autre était parti pour monter tout le monde à l'invitation.

Puis, Lemie-Terrioux avait, par téléphone, appelé chez le malheureux une demi-douzaine de médecins, quelques sages femmes et enfin... les pompiers.

Vous voyez donc quel état était le pauvre homme! Absolument furieux, à dix heures, il avait porté une plainte au parquet contre le faux inconnu qui lui avait joué cette série de mauvaises farces.

L'Allemagne vaincue par la faim

Saint-Petersbourg, 1er juillet. — Une brochure vient paraître qui excite une vive curiosité. L'auteur, un général qui garde l'anonymat, étudie le combat contre la faim dans la prochaine guerre, et démontre que, quelle que soit leur valeur militaire, les troupes de l'Allemagne et de l'Autriche coalisées, ne pourraient pas se nourrir dans une campagne offensive contre la Russie. Elles seraient vaincues par la faim.

La démonstration que fait l'auteur de cette brochure est mathématique.

En temps ordinaire, l'Allemagne a besoin des importations russes en céréales. En temps de guerre, elle devrait multiplier plusieurs millions d'hommes pour tenir tête aux Russes et aux Français. Cette mobilisation diminuerait en outre la production de sa culture.

Comment ferait l'Allemagne pour nourrir cette immense armée, si la guerre se prolongeait, puisque le territoire russe ne fournirait aucune substance à l'armée envahissante?

L'auteur conclut qu'une attaque offensive de l'armée allemande en Russie est irréalisable.

Incendie d'un vapeur

Montréal, 1er juillet. — Le vapeur *Montevideo*, qui est arrivé hier de Londres, a eu des traversées les plus dangereuses, un incendie s'étant déclaré à bord.

Le feu avait pris dans des ballots de jute, et quand on voulut arriver jusqu'à eux, il fut nécessaire de déplacer des barils d'huile, qui risquaient de s'enflammer à leur tour.

D'un autre côté, tout le monde à bord avait que la cale contenait deux tonnes de poudre; si bien qu'il fallait à tout prix se rendre immédiatement maître du feu, une explosion étant à craindre d'un moment à l'autre.

L'incendie fut éteint à temps.

Les dégâts causés par le feu, dans la cargaison, mais la coque du vaisseau n'a pas été endommagée.

La cause première de l'accident n'a pu être déterminée; on croit que des ballots de chiffons se seront spontanément enflammés.

BAILLET & DUTILLEUL

devant la Cour d'assises

Parlons aujourd'hui du crime d'Ascq, qui eut un tel retentissement, et qui prolongea l'émotion dans nos régions.

LE CRIME D'ASCQ

En même temps que les bijoux de Mlle Delvolet représentés à la messe, les sacs envoyés par le parquet de Valenciennes à M. le curé d'Ascq qui les reconnait. La justice trouva dans les sacs longtemps recherchés d'un assassinat qui avait causé une profonde émotion.

Dans la matinée du 11 novembre 1890, la femme Céline Duobis fut étonnée de ne pas voir arriver à l'église, pour l'heure de la première messe, M. le curé et ses assistants. Elle se rendit au presbytère.

A peine 7 était-elle entrée qu'un horrible spectacle s'offrit à ses regards. Xosine Maréchal, la servante du curé, était étendue dans le couloir de la cure, la tête dans une mare de sang, et ne donnant plus signe de vie.

Quelques mètres plus loin, gisait évanoui M. l'abbé Dillies, mais celui-ci respirait encore. On s'empressa de lui prodiguer des soins qui lui ont heureusement conservé la vie.

Il est encore le vol avait été le mobile de l'assassinat. En arrivant au presbytère d'Ascq, la justice constata que plusieurs meubles avaient été fracturés. Les pièces avaient été fouillées.

Dans le corridor, près de l'endroit où on avait relevé M. le curé, on trouva deux bouillottes en caoutchouc, avec un petit sac de farine, et deux autres sacs à la main.

Dans l'une des pièces de l'habitation, les restes d'un repas déjeunatoire qui avaient été mangés avant de commettre son crime. Un carreau avait été cassé à une fenêtre. C'était par là qu'ils avaient dû s'introduire. Au pied de cette fenêtre, ils avaient même laissé un débris de verre.

On aperçut que les criminels avaient emporté des bijoux, des montres, des mouchoirs et des sacs dans lesquels ils avaient caché des objets importants.

On plaça dans le bibliothèque de M. le curé, au premier étage, avaient échappé à leurs investigations.

La justice recueillit les mouchoirs à l'aide desquels on avait baigné le sang, les mouchoirs à deux mouchoirs, et enfin, lorsque les sacs trouvés dans la malle des accusés, eurent été reconnus par M. l'abbé Dillies, on s'efforça de rassembler les objets importants.

En présence des charges, il fut convenu de faire des aveux. Dutilleul, après de longues dénégations et un silence obstiné, fit suivre dans cette voie, tout en cherchant à amoindrir sa participation au crime.

Baillet déclara que le 10 novembre, il avait averti d'un vol au curé d'Ascq, chez une dame, veuve Degagne, propriétaire à Roubaix, sans trouver d'argent, et avait été accusé de l'avoir volé. M. le curé d'Ascq, qui passait pour être riche.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

Après de connaître l'état de l'abbé, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était au curé, fut introduit et se mit à parler de son mariage.

nient, au profit des pauvres, une foire aux plaisirs dans la cour du Collège. Cette fête de charité, qui promet d'être des plus attrayantes, aura lieu le 13 juillet prochain, de trois à six heures de l'après-midi.

L'adoration perpétuelle aura lieu samedi prochain 4 juillet, dans la chapelle des Clarisses, à l'Épave et dimanche, 5 juillet, en l'église Sainte-Elisabeth.

Des instructions préparatoires à cette solennité sont données, chaque jour, depuis le commencement de la messe, à la messe de quatre heures et le soir à huit heures au salut. La nuit de samedi à dimanche sera consacrée à l'adoration nocturne. Dimanche sera consacré à une chantée solennelle à 10 heures et les vêpres à 3 h.

L'exercice de clôture aura lieu à 6 h. Voici, d'autre part, l'ordre des offices pour samedi dans la chapelle des Clarisses.

A 8 h. 1/2 messe solennelle, à 5 h. salut solennel. Te Deum et sermon par M. l'abbé Pelabon, curé de Saint-Eloy.

Société de géographie.

Trois jeunes filles et soixante jeunes gens ont pris part au concours de géographie qui eut lieu jeudi matin, à l'École de la Place Notre-Dame.

Voici quel ont été les différents questions posées aux concurrents :

Enseignement primaire supérieur. — Jeunes gens au-dessus de quinze ans : La Côte occidentale d'Afrique. Mémorisation. — Jeunes gens et jeunes filles au-dessous de quinze ans : Départements bornés par les Pyrénées et la Méditerranée.

Enseignement secondaire, jeunes filles de 15 à 17 ans. Les trois frères de la France depuis la Jura par les Alpes, la Méditerranée et les Pyrénées; le premier l'océan. Enseignement primaire élémentaire, jeunes gens et jeunes filles de 11 à 14 ans; la plaine de l'Allemagne du Nord.

Mémorisation, jeunes filles de 9 à 11 ans; Les côtes de la France, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne. Toutes ces questions devaient être accompagnées d'une carte.

Bénédictin d'un drapeau.

La Cecilia Roubaissienne fera son nouveau drapeau, dimanche prochain, 5 juillet, à la messe de midi, à l'église Saint-Martin. A cette occasion, elle exécutera plusieurs morceaux. Elle a pour donateur M. de la Commission de la Cecilia et est assurée le bienvenu concours de la Fanfare Delatre. Nous donnerons demain le programme.

Les grèves partielles.

Les ouvriers qui chômaient dans les établissements de MM. Valentin-Roussel et Patisy ont repris le travail mercredi matin. La grève continue à la fabrique de MM. Drey, Simpson et Cie, rue Darbo.

La vente du poisson.

Du 30 au 30 juin 1891, il se vendra, aux halles de Roubaix, 3552 kilogrammes de poissons.

Un commencement d'incendie.

Mercredi matin, vers onze heures, un commencement d'incendie s'est produit dans l'atelier de MM. Motte-Bossard, rue de la République. Le feu a pris dans la salle des fleurs; grâce à l'aménagement particulier de l'usine, qui permet de combattre énergiquement les flammes sans qu'il soit besoin de recourir aux pompiers, le feu a été rapidement éteint.

Une agression rue de Lannoy.

Une femme de la rue des Longues Haies, Mme Clémence Deplichin, revenant, mardi soir, du Pont-Rouge, quand elle est entrée de la rue de Lannoy, elle fut agressée par plusieurs jeunes gens qui lui adressèrent des propos obscènes. Mme Deplichin ne répondit pas, mais un des jeunes gens s'approcha, lui dit : « Tu n'as donc pas le courage de parler. » et à ce même moment il lui lança en pleine poitrine un violent coup de tête. La pauvre femme fut renversée; un second agresseur vint encore la frapper. Puis la bande s'éloigna en proférant des menaces à l'adresse de Mme Deplichin; elle croit avoir reconnu le jeune garçon qui l'interpella.

Un jeune escroc.

Un jeune garçon de Wattrelos, Louis Lamarque, se présentait, mardi après-midi, chez un commerçant de la rue Saint-Georges, à Valenciennes. Le jeune Lamarque se fit annoncer par son patron, un industriel très connu de Roubaix, qui avait acheté.

La dame de la maison ne sachant pas ce que cela voulait dire, appela son mari qui ne put lui-même donner aucune explication. Le jeune Lamarque fut conduit après avoir été rendre compte de sa démarche à son patron, qui lui sortit. Après son départ on s'est aperçu de la disparition d'un parapluie déposé près du comptoir. Quant à la commission dont se disait chargé le jeune garçon, on a acquis la preuve qu'elle était de pure imagination.

Une disparition.

Nous avons parlé, il y a environ un mois, d'un jeune homme de Mathieu Vieille, disparu de son domicile rue de Valenciennes, à la suite d'une discussion avec sa belle-fille. Des recherches avaient été faites sans succès pour retrouver sa trace, mais tout avait été inutile. On vient d'apprendre que cet homme est retourné à Valenciennes, où il a été admis dans un établissement charitable de Paris où il s'est rendu à pied en quittant Roubaix.

Un enfant blessé rue de Moulain.

Mercredi matin, plusieurs enfants s'amusaient à courir l'un après l'autre, rue de Moulain. A un moment donné un des enfants, Gustave Merynne, glissa contre le bord d'un trottoir et tomba; il se fractura le bras droit. Au mois de février dernier, ce jeune enfant avait été, rue Neuve, victime d'un accident du même genre.

Les mendicants.

Depuis quelque temps le nombre des mendicants a considérablement augmenté. Il en est qui, lorsqu'ils essent un refus, vont jusqu'à proférer des menaces. Me cressin, dans la rue d'Artois, a été menacé à ce grosierement injurié par celui-ci et aurait même, à ce qu'on assure, reçu un coup de poing.

Un mauvais fils.

Dans la soirée de mardi, une scène pénible s'est produite boulevard Gambetta. Un tisserand de la rue Bernard, François V., venait de partir de chez lui, accompagné de sa femme et de ses enfants. Il avait adressé des reproches à Jules V., qui ne voulait recevoir aucune remontrance, et sous l'influence de la colère il se jeta sur son père, un homme de soixante ans, et le roua de coups. François V., se frotta le bras droit de griffes et l'œil droit grièvement blessé. L'auteur de cet acte de violence a été hué par les quelques personnes qui passaient à ce moment au boulevard.

Une chute, rue Daubenton.

En voulant aider un de ses camarades à transporter une caisse d'outils, un monsieur, M. Hector, de la rue de l'Omme, a fait une chute sur le trottoir de la rue Daubenton et s'est fracturé le genou droit; il a reçu en outre des contusions au côté droit.

— Eh bien! alors, que parlez vous de pressentiment? — Je voulais dire qu'il n'y faut pas croire. — Vous vous exprimez à faire penser le contraire. Poirier se leva. — Alors, cher monsieur, dit la duchesse en lui tendant la main, au revoir et à souvent!

— Les fiancés baissèrent la main et se séparèrent et sortirent au milieu d'une froideur glaciale.

Quand il se fut éloigné, mais seulement lorsqu'on entendit les pas de ses chevaux franchissant la cour, M. de Saint-Ivon bondit de son siège.

— Madeleine, s'écria-t-il, tu vas me dire le mot de cette charade!

— Le mot est : mariage! Au reste, vous auriez pu facilement le deviner; ma tante ne vous a pas ménagé les explications.

— Tu épouses cet homme? — Je l'épouse.

— Eh bien! et Jean? — Ce nom fut comme la foudre tombant aux pieds de la duchesse.

— Pas un mot de plus, mon oncle, s'écria le duc. Ce n'est point votre secret, et vous n'avez aucun droit à le divulguer.

— Jean! s'écria sa mère, parlez-le, levez, j'exige. Depuis hier, je suis ici comme une étrangère. Je me suis entourée de mystères et de mensonges. Vous me cachez quelque chose...

— Ma mère, non, nous vous cachons rien. Pardonnez à ma cousine de ne vous avoir point annoncé son mariage; la chose s'est faite subitement et tout à fait en dehors des habitudes de ces sortes de choses. Ne vous préoccupez en quoi que ce soit, ne vous tourmentez pas, vivez tranquille. Tout est arrangé.

— Et avec un redoublement de malice : — Croyez-vous ses pressentiments? — Vous avez le pressentiment que M. Poirier dévoilerait votre nouveau mariage à la duchesse. — Nullement.

WATTRELOS

Un père qui bat sa fille. — La rumeur publique accusait depuis longtemps un journalier nommé B. habitant de Wattrelos, de brutaliser ses enfants du comte de police qui ouvrit une enquête. Les faits sont, paraît-il, exacts, le père de la femme Kintz, qui s'adonne à la boisson, ventra chaque soir ivre chez lui, et depuis plusieurs mois, il ne se passe pas de jour qu'il ne frappe brutalement sa fille et lui fait endurer toutes espèces d'avanies. L'affaire aura son dénouement devant le tribunal.

Un accident au Touquet.

Mardi soir un maçon, M. Paquet, voulant réparer un mur, qu'on venait de faire, se pencha sur le mur, et se trouva en l'équilibre sur le rebord d'un toit. Il tomba et se cassa le cou.

Un vol de profession.

Le jeune Battrelois, dont nous avons annoncé hier l'arrestation pour vol de numéraire, au préjudice de MM. Battrelois et Ruyckert, a été arrêté par l'inspecteur qui l'avait fait saisir, et a été conduit au Dépôt. On croit que ce vol a été commis chez M. Delatre. Il a été adjugé, pour ce vol, qu'il avait pu gagner, et qu'il avait eu, pour comble de malheur, les frères Delatre et ses frères, M. Vanberghe, Arthur Delatre et Jacques, Paul et Léon Delaporte. Cette bande de jeunes gens aurait à ce qu'on dit d'autres floueries à son actif; tous ces complices s'en sont mis en état d'arrestation.

Un vol de linges.

Une fermière du hameau du Ploy avait attendu, mardi, du linge dans un pré. Elle fut surprise de voir disparaître, de ses vêtements, un certain nombre de linges, deux paires de draps et plusieurs essus mains. On croit cependant le voleur.

Un vol de légumes.

Tant va la cruche à l'eau... Une femme du hameau de Saint-Lévin, Océane Boquet, ne trouva rien de mieux, pour se procurer à la ville, de la farine, que d'aller s'approvisionner chez un marchand de légumes, de son voisin, M. Vanbeck, celui-ci, avait remarqué que l'on